

Monument aux morts d'Evecquemont

De Le Wiki de la Grande Guerre

Aller à : navigation, rechercher



Évecquemont Monument aux morts.jpg



Sommaire

- 1 Projet d'édification d'un monument commémoratif
- 2 Approbation du projet de monuments aux morts.
- 3 Inauguration du monument aux morts.
- 4 Sources

Projet d'édification d'un monument commémoratif

Le 24 septembre 1919, Mr Léon Bourdillon, conseiller municipal délégué en l'absence du maire, rappelle qu'il a été décidé d'ouvrir une souscription publique en vue de l'érection à Evecquemont d'un monument aux morts de la Grande Guerre. Il fait lecture de la première liste des souscripteurs pour ce monument dont le montant s'élève à la somme totale de 1559 francs 50 centimes.

Le conseil municipal, se faisant l'interprète de la population d'Evecquemont pour rendre un hommage de profonde gratitude à nos chers disparus dont le sacrifice héroïque a contribué aux

succès de nos armes et considérant que le monument à élever en cette commune est destiné à rappeler aux générations futures les noms et la mémoire de ces braves dont nous sommes fiers Décide qu'il y a lieu d'inscrire la commune d'Evécquemont pour la somme de 1000 francs pour participation à la souscription sus-indiquée. Cette somme sera prélevée, après autorisation préfectorale, sur l'article 19 des chapitres additionnels de 1919, portant : « Travaux de réparations de l'église : 9000 francs ».

Le 10 décembre 1919, Mr Gustave Le Roi est élu maire de la commune d'Evécquemont.

Approbation du projet de monuments aux morts.

Au début de l'année 1920, Mr Gustave Le Roi, maire, présente au conseil un projet de monument commémoratif à édifier à Evécquemont « aux Morts pour la Patrie », conçu par Mr A. Baurin, entrepreneur à Vaux/Seine, ainsi qu'un devis de 6700 francs qui s'y rapporte.

Le conseil, après en avoir mûrement délibéré et considérant que ce projet paraît remplir les conditions désirables, tant au point de vue du bon goût que de son prix relativement abordable, approuve à l'unanimité le devis en question et le projet de monument.

Le monument sera érigé dans la partie nord du cimetière d'Evécquemont, emplacement favorable à la mise en valeur de l'édifice.

Il sera inscrit :

Mort pour la Patrie		
1914		1918
	Fortuné Martin	
	Henry Thuret	
	André Leclerc	
	Marcel Fleury	
	Henry Cailly	
	Georges Roux	
	Marcel Vaugeois	
	Gabriel Rétif	
	René Le Roi	
	Marius Bourgeois	
	Georges Cailly.	

Inauguration du monument aux morts.

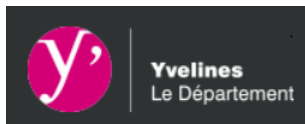
Le maire et le conseil municipal d'Evécquemont invitent Mrs Tardieu et Dimond, députés de Seine et Oise à l'inauguration du monument élevé aux enfants de la commune morts pour la France, le dimanche 26 juin 1921, à 16 heures. La cérémonie se déroulera à l'issue de celle de Vaux/Seine. Le Préfet décline l'invitation de la municipalité d'Evécquemont, étant retenu ce jour-là à Versailles par les différentes solennités organisées en l'honneur de la naissance du Général Hoche.

Sources

1. <http://www.archives.yvelines.fr/> _ Délibérations du conseil municipal d'Evécquemont (1897-1920).
2. <http://www.archives.yvelines.fr/> _ 2O81 2 (Cimetière).

Récupérée de

« https://wiki1418.yvelines.fr/index.php?title=Monument_aux_morts_d%27Evecquemont&oldid=6709 »



- Mentions Légales
- Données personnelles